

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six juin, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie GAUTIER, Maire.

Etaient présents :

Madame Valérie GAUTIER, Jean-Michel SYLVESTRE, Gervais BUGEL, Marie-Ange OHEIX, Flavie BIGET, Emmanuelle DUCHESNES, Gaëtane LE SAUSSE, Laurent LOQUET, Françoise VERCHERE, Jean-Marc PLISSONNEAU, Arnaud GUICHON.

Etait absent : Laurent THEBAUD

Etait absent et excusé : Ludovic ORAIN.

A 20H 00, Madame le maire déclare la séance ouverte et propose de rajouter un point à l'ordre du jour : « Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels ».

- Désignation d'un secrétaire de séance

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Madame Emmanuelle DUCHESNES en qualité de secrétaire de séance.

-Approbation du compte rendu du 22/05/2017.

1)-Révision des loyers au Bois Joli.

Conformément à la convention s'appliquant aux logements locatifs du Bois Joli, Madame le maire propose à l'assemblée la révision des loyers au 1^{er} juillet 2017, selon la variation du 4^{ème} trimestre 2016 publié par l'INSEE : 0.18%.

Le conseil municipal valide cette augmentation des loyers.

2) -Révision de la redevance d'occupation salle paroissiale

De même, le conseil municipal approuve cette variation pour le prix de la redevance de la salle paroissiale, soit 110.68€ par trimestre à compter du 01/07/2017.

3) -Convention d'aménagement des rythmes scolaires 2017-2018

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention d'aménagement des rythmes scolaires signée avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Loire Atlantique (PEP44) pour l'année scolaire 2017-2018.

4) -Convention d'utilisation de la bibliothèque par la communauté de communes Estuaire et Sillon

Suite à la création de la nouvelle communauté de communes, il est important de reprendre la convention d'utilisation de la bibliothèque, bâtiment affecté à l'exercice de la compétence de la communauté de communes Estuaire et Sillon. Les termes de la convention étant conservés.

5) Travaux au cimetière :

En vue du projet de création du jardin du souvenir au cimetière, et dans un premier temps, le fond du terrain sera nettoyé et les espaces seront délimités en créant un muret et chemin en béton, afin d'y placer les columbariums.

Le montant de ces travaux de terrassement s'élève à 5 043.50€ HT, 6 052.20€TTC

6) Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels :

Afin de garantir la sécurité des données et le suivi des applications, le maire propose de poursuivre l'acquisition des logiciels auprès de la société SEGILOG jusqu'au 31/08/2020.

7)-Questions diverses :

-Madame le maire convient que les conteneurs déchets débordent et qu'elle fera suivre l'information auprès de la communauté de communes,

-L'adjoint aux bâtiments propose au conseil que soit fermé le portail du terrain des sports avec une clé qui devra être remis aux locataires. L'accès piéton se fera par le portillon. Ceci afin d'éviter que les voitures dégradent le terrain.

-Des travaux seront effectués prochainement dans le local du bois joli, pour séparer la pièce du congélateur et créer un espace au comité sportif afin d'y ranger quelques petits mobilier.

-L'adjoint à la voirie informe de sa première étude concernant l'acquisition de panneaux de signalisation des bâtiments.

-Le prestataire Océane de restauration augmente son tarif pour la fourniture des repas cantine au 1er septembre, soit 0.86%.

XXXXXXXXXX